

Céréales: faut-il constituer des stocks stratégiques ?

Dans un contexte de tensions internationales exacerbées, la sécurité alimentaire est d'autant plus d'actualité. Alors que certains pays ont déjà des réserves stratégiques de grains, l'idée commence à faire son chemin en Europe.

Guerre en Ukraine, troubles au Moyen-Orient, repli sur soi des États-Unis... Face à la montée des tensions géopolitiques, « nous avons besoin d'une réflexion solide » sur la sécurité alimentaire « plutôt que de continuer à faire du commerce comme si rien ne se passait », insiste Philippe Heusèle, secrétaire général de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB). Les enjeux dépassent la France et l'Union européenne (UE). « Notre production assure une sécurité chez nos voisins européens mais aussi méditerranéens, structurellement déficitaires, ajoute-t-il. Nous avons une

responsabilité envers nos clients, qui se posent eux-mêmes des questions sur leur souveraineté. »

Pour se protéger, de nombreux pays constituent des réserves stratégiques de céréales, à l'image de la Chine (lire l'encadré) ou de la Finlande, qui a des réserves depuis les années 1970 en lien avec sa proximité géographique avec la Russie et sa dépendance alimentaire. L'UE entame à son tour des réflexions dans ce sens. La Commission européenne a présenté en juillet 2025 sa stratégie de stockage de l'UE « pour renforcer sa préparation matérielle face aux crises ». La notion de réserves de produits agricoles est également intégrée dans le projet de

révision du règlement de l'Organisation commune des marchés agricoles (OCM). Ces réserves y sont définies comme « les stocks détenus par des opérateurs publics ou privés destinés à être utilisés à des fins militaires ou de protection civile dans des situations d'urgence ou de crise, y compris les interventions humanitaires, ou les stocks tenus à disposition pour assurer la sécurité alimentaire en cas de perturbations majeures de l'approvisionnement ».

Chaque État libre de faire des réserves

Mais pour Philippe Heusèle, ces réflexions « ne sont pas à la hauteur des

DES RÉSERVES TRÈS IMPORTANTES EN CHINE

Dans une étude (1) parue en janvier 2026, l'Institut Montaigne s'est intéressé à la stratégie de stocks de la Chine. Le pays, premier importateur mondial de produits agricoles, a introduit dès 1990 un système de réserves céréalières. Il lui permet de répondre à un double objectif : « D'une part, ses stocks réduisent les vulnérabilités du pays face au risque d'un conflit majeur avec les États-Unis. D'autre part, par ces politiques ambitieuses de constitution de stocks,

la Chine s'offre les moyens d'influencer non seulement les prix, mais aussi les flux de matières premières et de biens à l'international. »

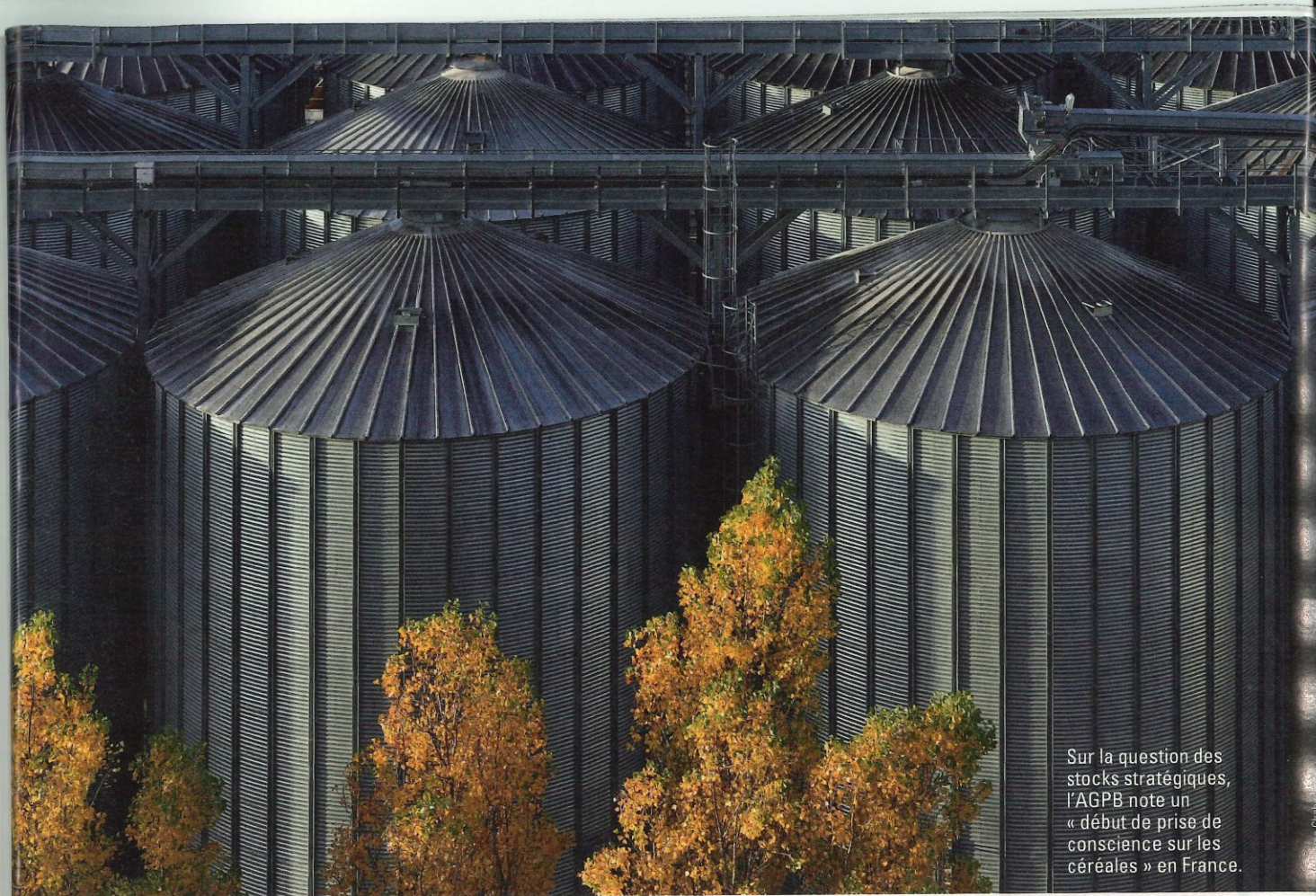
Selon l'étude, une capacité de stockage de 730 millions de tonnes de céréales est évoquée par le gouvernement chinois « sans possibilité de croiser ce chiffre avec d'autres sources non officielles ».

Philippe Heusèle, de l'AGPB, distingue plusieurs types de réserves en Chine : les stocks stratégiques et les stocks

politiques, pour la gestion de marché. Ces derniers permettent de passer « non pas des crises comme les stocks stratégiques, mais des périodes plus longues pour lisser dans le temps les cours. L'objectif est, pour les producteurs de céréales chinois, de dégager un revenu et d'éviter en cas d'aléas climatiques de prendre un risque de pénurie sur le marché intérieur ». Pour l'AGPB, toutes proportions gardées, le

schéma chinois est à réfléchir en Europe : des réserves stratégiques d'un côté, et un système de gestion de marché de l'autre, qui pourrait impliquer des stocks. « Nous, producteurs, en avons besoin car, depuis trois ans, nous ne dégageons pas de revenus à produire, indique Philippe Heusèle. Cela reste une réflexion : c'est compliqué à manier, et cela ne peut se faire qu'au niveau de l'UE. »

(1) Stocks chinois : sécurité nationale, influence mondiale



Sur la question des stocks stratégiques, l'AGPB note un « début de prise de conscience sur les céréales » en France.

enjeux ». Alors que les prix s'accroissent dans le monde, elles doivent « aboutir à de vraies propositions », insiste-t-il. D'autant que, pour l'heure, « cette question des réserves stratégiques est paradoxalement déléguée aux États membres ». Pour Jean-Paul Charvet, géographe et membre de l'Académie d'agriculture de France, cela va dans le sens de la réforme de la Politique agricole commune (Pac) pour 2028-2034, qui « renvoie de plus en plus de décisions au niveau des États » et va vers « une politique agricole "à la carte" ».

Pays baltes, Suède, Pologne... Plusieurs États membres y réfléchissent ou ont franchi le pas. En France, « il y a un début de prise de conscience sur les céréales », rapporte l'AGPB. Il faudrait que l'Hexagone porte le sujet au niveau de Bruxelles ». Car pour l'association spécialisée de la FNSEA, le sujet doit être traité plus globalement au niveau de l'UE, comme la Pac.

Pas question pour autant de revenir au système des prix d'intervention, au cœur de la Pac jusqu'en 1992. « Quand les prix du blé étaient bas, l'État achetait des stocks pour les faire remonter. Et au contraire, lorsqu'ils étaient éle-

vés, l'État revendait ces stocks pour les faire baisser », rappelle Arthur Portier, analyste chez Argus Media. Pour ce dernier, ce n'est plus la régulation des marchés qui est à l'ordre du jour, mais bien une question de sécurité. Sans compter qu'il est « peu probable que la Commission veuille entendre parler de prix garantis, parce qu'on connaît les défauts de ce système : on favorisait des importations indues », se souvient Philippe Heusèle.

Selon lui, un autre système de « filet de sécurité » est à imaginer. « Depuis les réformes qui ont suivi celle de 1992, l'UE a progressivement libéralisé les marchés », observe Jean-Paul Charvet. Aujourd'hui, elle est peut-être en train de s'apercevoir qu'elle est allée trop loin dans la libéralisation de la production et des échanges. »

Davantage de questions que de réponses

Pour l'heure, ces stocks stratégiques soulèvent surtout de nombreuses questions. Qui les finance ? Comment cela s'organise-t-il ? Au niveau national ou européen ? Sous l'égide du ministère de l'Agriculture ou de la Défense ? Dans

quel intérêt ? Pour l'armée ? Les citoyens ? Pour aider les pays partenaires plus vulnérables ? « Ces stocks ne se font pas sans moyens. Il faut réfléchir à la façon dont ils sont conservés, avoir un parc silo en état de les recevoir », souligne Philippe Heusèle.

Et finalement, vaut-il mieux privilégier des stocks de céréales ou d'intrants ? « Les deux, estime Philippe Heusèle. Si nous exportons du blé, nous sommes aussi déficitaires dans des intrants majeurs comme les engrais. » Pour Arthur Portier, les outils de production sont prioritaires. « Le formidable moyen de subvenir à nos besoins en cas de crise, c'est notre capacité à continuer à produire, justifie-t-il. Et cela ne sera pas possible sans intrants (engrais, carburant...) ».

En cas de crise aiguë, « l'Europe n'est pas prête », estime Jean-Paul Charvet. L'UE a néanmoins un point fort, avance ce dernier. « Imaginons une crise sur les marchés agricoles qui oblige à importer davantage de maïs ou de soja, par exemple : l'UE a toujours les moyens pour acheter des grains. Ça n'est pas le cas de tous les pays. »

Justine Papin